

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 17

Artikel: La lumière électrique à Lausanne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :

La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

La lumière électrique à Lausanne.

Depuis le tir fédéral de 1876, où l'on avait vu pour la première fois la lumière électrique à Lausanne, des essais plus ou moins heureux furent exécutés pour des fêtes publiques et pour éclairer la pièce féerique de la « Biche au bois », au théâtre. Toutes ces installations faites à la hâte, n'avaient jamais donné que des résultats peu pratiques. La lumière était fournie par le régulateur Serrin, d'une intensité de 100 becs Carcel.

Aujourd'hui, avec tous les perfectionnements réalisés, et après la splendide Exposition d'électricité de Paris, on arrive à un éclairage brillant, d'une fixité absolue, et d'un prix ne dépassant pas celui du gaz.

La lampe Swan, introduite pour la première fois en Suisse, par la Société vaudoise d'électricité, a été expérimentée le 26 janvier dernier, à l'hôtel de l'Ours, où se sont rendus de nombreux visiteurs, pendant une quinzaine de jours.

Après ces résultats encourageants, la Société vaudoise d'électricité s'est décidée à établir un moteur hydraulique, assez puissant pour actionner plusieurs machines électriques, alimentant un grand nombre de lampes. Cette société vient de terminer son installation à la rue Centrale, n° 2, installation qui se compose d'une turbine de 20 chevaux de force, faisant 600 tours par minute, et mise en mouvement par l'eau de Bret sous 13 atmosphères de pression. Ce moteur est relié par des courroies en caoutchouc à quatre machines dynamo-électriques de Gramme, dont trois viennent de Mulhouse et une de Paris. Ces machines font de 900 à 1200 tours par minute, suivant l'éclat que l'on veut donner aux lampes, et le courant électrique produit est le résultat d'une transformation du travail mécanique en électricité. Un fil de cuivre relie chaque machine à une série de lampes, qui peuvent se placer à plus de mille mètres de distance sans inconvénient pour l'éclairage. Deux galvanomètres Despré servent de mesure pour constater l'intensité et la tension du courant électrique.

La Société vaudoise d'électricité emploie deux systèmes de lampes, suivant les espaces fermés ou non fermés qu'il s'agit d'éclairer.

1° Les lampes Swan, à incandescence dans le

vide, formées d'un petit globe de verre dans lequel est placé un fil de coton calciné. Chacune de ces lampes éclaire autant que deux becs Carcel et donne une lumière d'une fixité absolue. Elles se placent en dérivation sur le courant principal, et peuvent s'allumer ou s'éteindre à volonté par la simple manœuvre d'un commutateur-robinet, sans déranger les autres lampes du circuit. La durée de ces lampes est limitée à 700 heures environ d'éclairage; leur remplacement se fait très rapidement. Ces lampes ne consomment point d'oxygène, et ne répandent aucune odeur, ce qui est un grand avantage au point de vue de la respiration, et ne présentent aucun danger quelconque d'incendie.

2° Les lampes Werdermann, à incandescence à l'air libre, donnant une lumière de 35 becs Carcel, employées pour éclairer des gares, de grandes salles, des théâtres ou des places publiques. Une de ces lampes fonctionne à la rue Centrale.

La société vient de terminer sa première application définitive à la brasserie Leysinger (ancienne brasserie Gloor, rue St-François), éclairée par des lampes Swan.

Un souper rentré.

M. et Mme Ducloud, anciens teinturiers, sont les gens les plus pacifiques du monde; mais, bien qu'en ayant vu autrefois de toutes les couleurs, ils ont trouvé un peu verte la plaisanterie dont ils furent victimes dans la nuit du 24 au 25 décembre dernier.

C'était réveillon : aux églises, grand flamboiement de cierges et ronflements d'orgues; aux charcuteries, grande affluence des fidèles du boudin et du pied truffé. Les Ducloud n'étaient pas restés étrangers à cette allégresse mystico-gastronomique, et pour célébrer la Noël, ils avaient combiné une petite fête en partie double : après avoir assisté à la messe de minuit, ils devaient, en tête-à-tête, au coin du feu, savourer un petit souper fin et réchauffer leur soixantaine à la flamme d'un vieux bourgogne. Hélas! les teinturiers proposent et le hasard dispose.

Si vous désirez connaître comment fut troublé le programme arrêté par le ménage Ducloud, écoutez ce qui se disait à la huitième chambre du tribunal de la Seine.